

## Les débouchés

Ce diplôme permet l'insertion immédiate dans la vie active. Il débouche vers toutes les entreprises utilisant un process continu (régulation sur une chaîne de fabrication, d'affinage ou de finition...). Du yaourt au kérosène, en passant par l'automobile, la pharmacie, mais aussi la production de l'énergie, les secteurs industriels sont partout représentés.

## Les poursuites d'études

Classe Préparatoire ATS, (au lycée Louis Armand)  
Ecoles d'ingénieurs,  
Licence professionnelle.

## Qui peut y accéder ?

Les titulaires d'un :

- Baccalauréat Sciences et Techniques de Laboratoire (STL)
- Baccalauréat Scientifique (S)
- Baccalauréat Technologique (STI-2D)
- Baccalauréat Professionnel
  - MELEC - Métiers de l'Électricité et des ses Environnements Connectés.
  - SN - Systèmes Numériques
  - MEI - Maintenance des Equipements Industriels
  - PCE - Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons

AUTRES FORMATIONS, NOUS CONSULTER

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

[www.louis-armand-mulhouse.fr](http://www.louis-armand-mulhouse.fr)  
et  
[info.lla@ac-strasbourg.fr](mailto:info.lla@ac-strasbourg.fr)

**3 bld des Nations  
BP 2008  
68058 Mulhouse  
03 89 33 47 80**

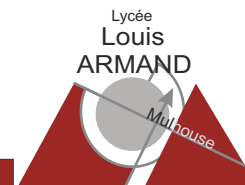
**Journée Portes Ouvertes  
Samedi 6 février 2021  
de 8h30 à 13h**

**En raison de la crise sanitaire, la  
journée porte ouverte se déroulera  
certainement sous la forme de salons  
à distance. Consultez le site pour plus  
d'informations.**



# BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique

Lycée  
Louis  
ARMAND



## Ensemble, construire l'avenir



**Voie scolaire  
et  
Apprentissage**

**Partenariat  
avec le Canada**



3 bld des Nations  
BP 2008  
68058 Mulhouse  
03 89 33 47 80  
[www.louis-armand-mulhouse.fr](http://www.louis-armand-mulhouse.fr)



## Rôle du technicien supérieur

De par sa formation polyvalente, le Technicien Supérieur en Contrôle et Régulation intervient dans tous les secteurs de la production, de la maintenance ou des services.

## Domaines de compétence

Le technicien supérieur en Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA) exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles concevant, réalisant ou exploitant des procédés de transformations physico-chimiques.

C'est un spécialiste des systèmes d'instrumentation et de régulation capable de concevoir, installer, programmer, régler, mettre en service, optimiser et maintenir une installation ou un système piloté.

Il est un technicien spécialisé ou un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques nécessitant de la rigueur et un esprit d'analyse et de synthèse.

Il pourra être amené à conduire en autonomie une équipe.

- Organisation réalisation : En collaboration avec les constructeurs, il recherche des solutions et choisit le matériel adapté. Il réceptionne ce matériel et vérifie sa conformité.
- Installation sur site : Il effectue la configuration, le paramétrage et l'installation du matériel sur les unités de production.
- Essais et mise en route : Il participe aux phases d'essais et de mise en route des unités de production.
- Formation des opérateurs : Il intervient dans la formation et dans l'information des opérateurs amenés à exploiter l'unité de production.
- Qualité : Dans son activité, il s'inscrit dans la démarche qualité de l'entreprise.

- Optimisation des unités de productions : Il réfléchit aux améliorations possibles des unités de production.
- Maintenance : Il participe au plan de maintenance prévisionnel et à l'assistance technique.
- Risques et prévention : Il participe à la maîtrise des risques liés au secteur d'activité de l'unité de production.
- La formation lui permet de :
  - Parfaire ses connaissances dans les domaines scientifiques et techniques.
  - Développer ses aptitudes à la communication dans l'expression orale et écrite.
  - Maîtriser des outils informatiques industriels.

## Formation scolaire à temps plein

Un stage industriel, d'une durée de 12 semaines entre les deux années de formation et faisant l'objet d'un rapport, sert de support à l'épreuve professionnelle de synthèse.

## Formation par apprentissage

Si vous avez moins de 26 ans !  
Contrat de travail sur 24 mois (35h/semaine)  
3 jours par semaine de cours et TP en formation au lycée  
2 jours en entreprise ainsi que pendant les vacances scolaires.

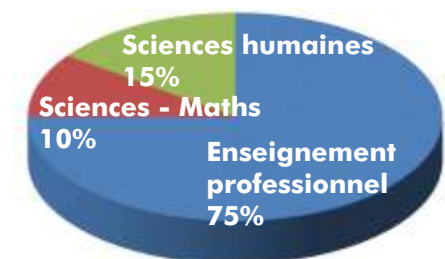
Vous êtes employé et rémunéré par l'entreprise, et bénéficiez de 5 semaines de congés payés.

Vous devez trouver une entreprise d'accueil. Le calcul du salaire de l'apprenti peut s'effectuer sur le site : [www.salaireapprenti.pme.gouv.fr](http://www.salaireapprenti.pme.gouv.fr)  
Les contrats d'apprentissage sont à demander à la chambre consulaire dont dépend l'entreprise.

## Horaires

Matières	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
Français	2h	2h
Communication	0,5h	
Mathématiques	3h	2h
Langue vivante 1 (Anglais)	2h	2h
Enseign. Scientif. En Anglais	1h	1h
Langue vivante 2 (Facultatif)	2h	2h
Chimie et Physique des Procédés Industriels	9h	9h
Contr. Indus. Régul. Auto.	12h	12h
Qualité Hyg. Santé Sécurité Environnement	0,5h	
Projet Technique		2h
Accompagnement perso.	2h	2h
Stage obligatoire en entreprise	12 semaines	

## Répartition des coefficients à l'examen



## Poursuite d'étude au Québec

Un partenariat avec le CEGEP de Rivière du Loup au Québec ouvre à nos titulaires du BTS CIRA la possibilité de poursuite d'études au Canada et d'y trouver un emploi <http://www.cegeprdl.ca>